

**Université Paris VIII – SERAC Formation**

Avenant de Mémoire en vue de l'obtention du

Master II Sciences du langage

Interprétariat Français – Langue des Signes Française

## **LE TRAC ET LES INTERPRETES EN LANGUE DES SIGNES**

Présenté par

**Véronique SAVARY**

Année 2010 - 2011

« Elle attendait le trac qui ne venait pas. Pourtant, tous les bons comédiens l'ont ! »

Françoise Sagan

## REMERCIEMENTS

A Noëlle, pour ses pistes de réflexion

A Florence, Pierrick, Roxane, Quentin et Merlotte pour leurs conseils, leur aide et leur disponibilité

A Noé pour sa présence

Véronique SAVARY

[vero.savary@free.fr](mailto:vero.savary@free.fr)

# Sommaire

REMERCIEMENTS.....	1
INTRODUCTION .....	5
1 PARAITRE... ..	8
1.1 Paraître en conférence .....	8
1.2 Paraître en liaison .....	9
1.3 Un métier récent.....	10
1.4 Un métier inconnu .....	11
1.5 S'exprimer avec le corps .....	12
2 ... ET DISPARAITRE .....	13
2.1 Témoignage.....	13
2.2 L'interprète « interprète » un rôle.....	14
2.3 L'interprète disparaît derrière «l'interprète » .....	16
2.4 Disparaître derrière un écran.....	17
2.5 Disparaître derrière la neutralité .....	17
2.6 Disparaître derrière la fidélité.....	18
2.7 Se placer.....	18
2.8 Tenue vestimentaire .....	19
CONCLUSION .....	20
BIBLIOGRAPHIE.....	21

## INTRODUCTION

Le français est une des rares langues à posséder un nom spécifique pour désigner cette peur particulière. D'après « l'art du trac », les origines du mot sont douteuses : *selon certains, il pourrait être l'expression métaphorique du « fait d'être secoué » et aurait un lien avec les mots tracas et tracasser. Pour d'autres, il proviendrait d'un terme de chasse du XVème siècle, la traque, qui fait référence à « la piste des bêtes », le verbe traquer signifiant : « enfermer le gibier dans un cercle de chasseurs qui se resserre de plus en plus ».*<sup>1</sup>

Le site l'AFILS (l'Association Française des Interprètes en Langue des Signes), dans la rubrique « conseil aux étudiants – les aptitudes nécessaires » explique qu'être interprète Français / Langue des Signes Française ne s'improvise pas et requiert un certain nombre de compétences. On en dénombre 15, dont l'une d'entre-elles est « *d'avoir une bonne endurance nerveuse* »<sup>2</sup>. Plus loin, sur le même site, on apprend que « *s'il est vrai que les premiers Interprètes Français / Langue des Signes Française qui ont officié en France l'ont fait sans formation et ont bien dû se jeter à l'eau, ce serait une grande erreur que de ne pas profiter de leur expérience qui a permis de mettre en place des programmes universitaires. Ainsi une formation solide permettra de (...) gérer les situations anxieuses ou à charge émotionnelle importante* »<sup>3</sup>. Enfin, afin de se préparer avant d'entrer en formation, l'AFILS préconise *d'apprendre à être autonome et à bien gérer son stress*<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> LE CORRE Pascal, l'art du trac, guide pratique pour une meilleure maîtrise du trac, éditions Van de Velde, Paris, 2006 p.14

<sup>2</sup> <http://www.afils.fr/index.php/conseils/68-conseils-aux-etudiants>

<sup>3</sup> <http://www.afils.fr/index.php/conseils/68-conseils-aux-etudiants>

De même, les examens d'entrée évaluent les connaissances linguistiques, les connaissances générales et spécifiques, les capacités de compréhension et d'expression. Sur le site de l'Université Sorbonne Bonne Nouvelle Paris III, dans la présentation du Master professionnel Interprétation Français / Langue des signes Française, il est précisé qu' « *au cours des épreuves, les examinateurs tiendront compte aussi de la capacité à dominer le trac, de la qualité de la voix et du geste, de la mémoire, de la faculté de concentration des candidats, de leur maturité* ». <sup>5</sup>

Il est donc admis que, même si ce n'était pas le cas il y a quelques années, les interprètes sont actuellement sélectionnés en fonction de leur résistance face au trac et sont formés afin de le surmonter.

En 2005, lors de la rédaction du mémoire présenté en vue de l'obtention du DFSSU (Diplôme de Formation Supérieure Spécialisé d'Université) Interprète Français / Langue des Signes française, j'avais étudié le trac chez les interprètes. Afin d'étudier ce « *sentiment d'appréhension irraisonnée avant d'affronter le public, d'entrer en scène* » <sup>6</sup>, j'avais diffusé un questionnaire auquel 37 interprètes avaient répondu sur une population théorique d'à peine 200 interprètes (chiffres de 2005). Il y avait donc 18% des interprètes de France qui estimaient ressentir ou avoir ressenti le trac lors de situations d'interprétation. Ce chiffre relativement élevé de traqueurs est étonnant au vue des préconisations faites au préalable à l'entrée en formation et au contenu de ces formations.

Comment un interprète en langue des signes peut-il choisir un tel métier s'il est conscient de son état émotionnel? Comment peut-il envisager une carrière d'interprète sachant qu'il sera vu, qu'il devra monter sur scène et affronter le public?

Dans une première partie, j'analyse ce métier récent et inconnu du point de vue de l'image. En effet, à l'instar de ses collègues interprètes en langues vocales qui interviennent pratiquement toujours en cabines, l'interprète en langue des signes doit paraître quotidiennement de visu, à moins qu'il ne travaille en visio-interprétation. Ce paramètre

---

<sup>5</sup> [http://www.univ-paris3.fr/17818496/0/fiche\\_formation/&RH=1258217671096](http://www.univ-paris3.fr/17818496/0/fiche_formation/&RH=1258217671096)

<sup>6</sup> <http://fr.wikipedia.org/wiki/Trac>

incontournable est valable qu'il traduise en conférence ou en situation de liaison. Il sera au cours de sa carrière quotidiennement face au public.

Dans une seconde partie, suite à un témoignage, j'étudie l'hypothèse qu'un interprète puisse utiliser son métier pour disparaître. Par des stratégies techniques et les règles déontologiques imposées par son métier, ce professionnel tente de s'effacer aux yeux du public, de disparaître derrière son rôle d'interprète professionnel et de se faire oublier. Il essaye d'être présent tout en étant absent.

# 1 PARAÎTRE...

De manière générale, le trac est un phénomène anxieux bien connu par tous. Alors que la timidité constitue une sorte d'état permanent, le trac est circonstanciel, lié à un contexte particulier, comme par exemple, la situation d'interprétation.

La profession d'interprète en Langue des Signes est véritablement inconnue. De par cette raison, lors des premières minutes d'une prestation publique, en situation de conférence, et même en situation de liaison, les yeux sont rivés sur l'interprète. Ils sont soit curieux, soit admiratifs ou interrogatifs.

## 1.1 Paraître en conférence

La Langue des Signes étant une langue visuelle, l'interpréter oblige à paraître. S'il est en situation de conférence, l'interprète se place sur scène face au public, au même titre que les intervenants afin d'être vu de tous. Dans un récent ouvrage intitulé « un mois avec un interprète en langue des signes », Pierre Guitteny explique que « *l'interprétation de conférence possède quelques spécificités. En premier lieu : le public. Il n'est pas indifférent de se trouver sur une estrade face à un public plus ou moins nombreux. Cette situation même est impressionnante, comme peut l'être le fait, pour un interprète, de se trouver à traduire dans une Cour d'assises, ou face à des personnalités (ministres, personnes célèbres...), ou encore à la télévision. Dans tous les cas, la situation entraîne des difficultés particulières, notamment d'ordre psychologique, qui viennent s'ajouter à celle portant sur la traduction même* »<sup>7</sup>.

---

<sup>7</sup> GUITTENY Pierre, Entre sourds et entendants, un mois avec un interprète en langue des signes, Edition Monica companys, Angers, 2009, p 148



En situation de conférence, l'usage du micro lors de la traduction de la LSF vers le français impose aussi, si ce n'est une image, au moins une voix dans la salle. Pierre Guitteny rapporte que : « *si beaucoup d'interprètes préfèrent traduire vers la langue des signes, c'est peut-être, en partie, parce que, vers la langue des signes, leurs erreurs seront moins frappantes, la moindre qualité de leur expression passera plus inaperçue, les inexactitudes ou manques passeront plus facilement à la trappe. Vers le français, les maladroites d'expressions, les phrases incomplètes, les termes inappropriés frappent les oreilles d'un entendant, à commencer par celles de l'interprète lui-même. (...) C'est pourquoi, traduire vers le français est souvent réputé plus difficile* ». <sup>8</sup> « *Le stress peut aller jusqu'à un blocage complet : l'interprète est noyé, n'arrivant plus à retrouver le fil de sa traduction, butant sur chaque mot, l'angoisse montant rapidement* » <sup>9</sup>.

Paraître physiquement ou oralement lors de conférences peut générer le trac.

## 1.2 Paraître en liaison

De même, lors de la prise de parole en interprétation vers le français en situation de liaison, les usagers ont aussi tendance à regarder (à tort) la personne qui parle plutôt que la personne qui signe. La place de l'interprète est importante afin d'éviter ce regard. Mais, même s'il se place à côté de la personne entendante face à la personne sourde et qu'il y a eu une explication au préalable à l'entretien de la part de l'interprète ou de la personne sourde, des locuteurs entendants néophytes tentent parfois de regarder quand même l'interprète et certains vont même jusqu'à bouger leur chaise pour rétablir une situation qui ne leur est pas familière : entendre parler une personne mais en regarder une autre. Ainsi, les interprètes

---

<sup>8</sup> GUITENNY Pierre, *Entre sourds et entendants, un mois avec un interprète en langue des signes*, Editions Monica Companys, Angers, 2009, pp 128

<sup>9</sup> GUITENNY Pierre, *Entre sourds et entendants, un mois avec un interprète en langue des signes*, Editions Monica Companys, Angers, 2009, p. 146

font souvent l'objet de curiosité et de regards et de par leur neutralité, ils ne peuvent interférer sur ces conditions de travail.

### 1.3 Un métier récent

Le métier d'interprète en langue des signes est un métier récent. Il est apparu dans les années 70 et était pratiqué par les bénévoles issus du champ de la surdité. D'après les recherches effectuées par Florence Encrevé, c'est lors du Congrès Mondial des Sourds qui se tient à Paris en 1971 que *les interprètes prennent conscience que le travail qu'ils effectuent de manière bénévole et isolée est une véritable profession qui pourrait être organisée. (...) Ils entament ainsi une véritable réflexion sur leur métier qui aboutit à la création d'une association des interprètes, à la mise en place de formations, de diplômes et à une rémunération conforme à leur niveau de qualification*<sup>10</sup>. Dès lors, le métier tente de se professionnaliser : *en 1980, premier examen d'interprètes « capacité communicationnelle », en 1983 formation de deux ans par l'Université Paris VIII, l'ANFIDA et l'INJS : le Diplôme de Premier Cycle Universitaire d'Interprètes pour Déficients Auditifs. En 1989, SERAC crée une formation*<sup>11</sup>. Cela fait environ 20 ans que les interprètes sont formés, à raison d'une vingtaine par an dans un premier temps. Depuis 2003, d'autres formations se sont mises en place. Il existe actuellement en France 312 interprètes en exercice<sup>12</sup>, soit un métier encore minoritaire et méconnu du grand public.

---

<sup>10</sup> ENCREVE Florence, Revue Surdités n° 5-6, regards sur l'histoire de la linguistique de la langue des signes française, l'évolution de l'interprétation en Langue des Signes française du milieu du XVIIIe siècle à nos jours, avril 2004, p133

<sup>11</sup> COMPANYS Monica, Voyage dans le monde des sourds et des signes, Langue des Signes Française, Editions Monica Companys, Angers, 2008

<sup>12</sup> [http://www.languedessignes.com/adi/FR/annuaire\\_des\\_interpretes\\_en\\_langue\\_des\\_signes\\_accueil//php](http://www.languedessignes.com/adi/FR/annuaire_des_interpretes_en_langue_des_signes_accueil//php)

## 1.4 Un métier inconnu

Alain BACCI, lors de l'émission de « l'Oeil et la Main », intitulée « interprètes : transparents, mais pas trop ! » explique que l' « *on n'arrive pas clairement à nous identifier en tant qu'interprète, ce qui fait qu'en permanence, on nous sollicite pour des choses n'ayant rien à voir avec l'interprétation* »<sup>13</sup>.

De même, Pierre Guitteny, dans un chapitre consacré aux « difficultés du métier »<sup>14</sup> évoque que « *nous intervenons davantage dans le domaine social (...) et sommes donc davantage confrontés à des soucis du quotidien, à des publics ne sachant pas toujours utiliser un interprète avec d'incessantes pressions visant à nous faire sortir de notre rôle et à assumer une fonction d'assistant* »<sup>15</sup>. En effet, il est très fréquent pour un interprète, avant ou après une intervention, d'être interrogé sur son rôle, sa formation, expliquer que c'est un véritable métier. De même, la position professionnelle de l'interprète doit être constamment ré ajustée, voire parfois expliquée pendant la mission par manque de connaissance des usagers, qu'ils soient sourds ou entendants. L'AFILS a justement établi à cet usage un dépliant accessible aux personnes sourdes « *l'interprète LSF en images* »<sup>16</sup>, ainsi qu'un document à l'usage des personnes utilisant un interprète en conférence « *l'interprète en situation de conférence* »<sup>17</sup> à télécharger sur le site de l'AFILS en format PDF. Ces documents sont de véritables modes d'emploi d'un interprète et apportent des conseils pour une interprétation réussie.

---

<sup>13</sup> L'œil et la main « interprètes : transparents mais pas trop », France 5, Emission du 17 mars 2007 – <http://france5.fr/oeil-et-main/archives/29192236-fr.php>

<sup>14</sup> GUITENNY Pierre, Entre sourds et entendants, un mois avec un interprète en langue des signes, Editions Monica Companys, Angers, 2009, pp 129-130

<sup>15</sup> GUITENNY Pierre, Entre sourds et entendants, un mois avec un interprète en langue des signes, Editions Monica Companys, Angers, 2009, pp 129-130

<sup>16</sup> <http://www.afils.fr/index.php/medias> « l'interprète LSF en images » format pdf

<sup>17</sup> <http://www.afils.fr/index.php/medias> « l'interprète LSF en situation de conférence » format PDF

## 1.5 S'exprimer avec le corps

Le fait d'utiliser son corps pour s'exprimer, et d'être le seul dans la pièce à le faire, engage beaucoup plus que de s'exprimer par la voix. C'est une des raisons de l'interdiction de Langue des Signes pendant une centaine d'année. Christian CUXAC dans « Le pouvoir des signes »<sup>18</sup> explique qu'au congrès de Milan en 1880, une des argumentations au rejet des signes pour l'enseignement des enfants sourds est de « *dénigrer la langue des signes* »<sup>19</sup> avec laquelle « *on répète (en confession) l'action même qui a conduit l'enfant au péché !* »<sup>20</sup>.

Plus tard, en 1935, René PUAUX écrit : « *Pas de gestes ! (...) Ayez le bel orgueil de paraître entendants et non pas des pantins qui gigotent sans cesse !* »<sup>21</sup>.

De part ces raisons historiques et parfois religieuses, utiliser la langue des signes amène l'interprète à promouvoir une langue qui a longtemps été censurée et qui renaît d'un passé où elle était absente des regards.

Aucune discrétion possible avec un métier si jeune et si peu répandu. Un interprète qui entre dans une pièce ne passe pas inaperçu : même s'il essaye d'être réservé et le plus neutre possible, il commence soit par déplacer sa chaise, soit par monter sur scène, il remue les mains, prend la parole,... Pour un métier où il est censé ne pas se faire remarquer, c'est paradoxal.

---

<sup>18</sup> COLLECTIF, le pouvoir des signes, Sourds et Citoyens, INJS de Paris, Paris, 1989, p 102

<sup>19</sup> COLLECTIF, le pouvoir des signes, Sourds et Citoyens, INJS de Paris, Paris, 1989, p 102

<sup>20</sup> COLLECTIF, le pouvoir des signes, Sourds et Citoyens, INJS de Paris, Paris, 1989, p 102

<sup>21</sup> COLLECTIF, le pouvoir des signes, Sourds et Citoyens, INJS de Paris, Paris, 1989, p 105

Conscient de ces paramètres inévitables dans son futur métier, il choisit donc une profession où paraître est quotidien. S'il est de nature traqueur, il se fait violence et s'oblige à un métier où il ne pourra plus se cacher, à moins que....

## 2 ... ET DISPARAITRE

### 2.1 Témoignage

Depuis la rédaction de mon mémoire sur le trac et les interprètes en langue des signes en 2005, j'ai vécu une expérience qui m'a semblé intéressante à étudier.

Lors d'un colloque organisé par l'AFILS, je me suis portée candidate « rapporteur » d'un groupe de travail sur un thème donné. Ce rôle implique de prendre des notes lors des échanges des collègues afin d'en restituer le contenu ultérieurement. Il était bien sûr évident pour moi que ce rôle se limitait à la prise de note, et non pas à la restitution au public en plénière, rôle que je pensais laisser à un collègue qui aurait participé au même thème dans un autre groupe. Cette notion est importante pour la suite. En effet, pour parer au trac, l'évitement avait toujours été ma solution pour ne pas paraître en public. Or, le groupe auquel je participais étant unique, je me retrouve à être la seule capable de restituer le travail du groupe le lendemain devant un public essentiellement composé de pairs. Tel *le cercle qui se resserre de plus en plus* défini en introduction, je me retrouve dans une situation ni provoquée, ni envisagée au départ, mais qui se révèle être une véritable situation de trac : prise de parole devant une assemblée d'interprètes. J'avais mentionné cette situation lors de la rédaction de mon mémoire. En réponse à la question : « quelles sont les raisons de votre trac ? », de nombreux interprètes avaient exprimé le regard : *le regard des autres, du public, d'un sourd ou d'un entendant en particulier, le regard d'un pair.*

Or, à cette occasion, ce n'était plus un interprète mais environ une centaine d'interprètes qui avaient les yeux rivés sur moi !

Cependant, de par sa pratique professionnelle, il est très fréquent à un interprète d'être sur scène. En quoi cette situation a-t-elle été plus anxiogène qu'habituellement ? Je tente une explication de ce phénomène par une hypothèse : je ne traduis pas les propos d'un ou plusieurs interlocuteurs, mais je m'exprime moi-même. Certes, je restitue le contenu d'un travail d'équipe entre collègues, mais ce sont mes propos et mon analyse qui sont évoqués. Je suis impliquée personnellement contrairement à la situation d'interprétation. Même avec une solide préparation et une simple lecture d'un document préparé en amont, je ressentais un trac tel que des signes physiques me semblaient être visibles sur scène.

J'avance donc que le trac serait pire lorsque l'interprète s'exprime que lorsqu'il traduit. Le choix d'un tel métier ne serait donc pas anodin. Pourquoi certains interprètes choisiraient quand même ce métier ? Serait-ce une volonté permettant de s'effacer, de disparaître derrière les propos des autres ? Est-ce un choix réfléchi et délibéré qui lui permettrait de ne jamais avoir à exprimer son opinion, comme le préconise le code déontologique des interprètes : neutralité et fidélité.

## 2.2 L'interprète « interprète » un rôle

Plusieurs définitions déterminent ce qu'est un interprète : *l'interprète est une personne qui sert d'intermédiaire entre deux personnes parlant des langues différentes*<sup>22</sup>, mais il est aussi une *personne qui fait connaître les volontés, les sentiments d'un autre et une personne qui joue un rôle dans l'exécution d'une œuvre dramatique, qui exécute une œuvre musicale.*<sup>23</sup>

---

<sup>22</sup> <http://www.mediadico.com/dictionnaire/definition/interprete/1>

<sup>23</sup> <http://www.mediadico.com/dictionnaire/definition/interprete/1>

Tel l'artiste interprète, il interprète un rôle, il joue un personnage, il « endosse » un rôle où il n'est pas responsable des propos qu'il ne fait que transmettre. Anne Dubois, dans un extrait d'article d'après son mémoire définit le rôle de l'artiste interprète comme suit : *Le comédien devra faire du langage de l'auteur le sien propre, l'assimiler et le rendre concret, lui donner chair, voix et vie. Cela implique non seulement la mémorisation du texte et sa restitution fidèle mais également tout le sous-texte, ce qui n'est pas dit, ce qui est sous-entendu, ce que le personnage pense, le lien entre sa pensée et ses paroles, entre sa pensée et ses gestes. Car l'art du comédien est de restituer également tout l'aspect non-verbal.*<sup>24</sup>

Puis, à propos de l'interprète en langue des signes, elle s'exprime ainsi : *il doit endosser les émotions du locuteur s'approprier son discours, comprendre rapidement son intention, ce qu'il dit et ce qu'il sous-entend et ce qu'il ne dit pas (le sous-texte du comédien). Il doit choisir le niveau de langue et le lexique qui correspondent et comme pour le comédien, idéalement, les mots et gestes devraient sembler être créés sur le moment, sortir naturellement. C'est un comédien qui alterne rapidement les prises de rôle, utilisant tantôt la voix, tantôt les gestes. (...) Il doit garder tous ses sens en alerte et les mettre au service de la prestation. Sa performance ne s'arrête pas là : il doit prêter sa voix au locuteur Sourd en utilisant les intonations, la respiration et des gestes, au locuteur entendant avec les expressions du visage que pourrait avoir l'Entendant s'il était Sourd. Chaque locuteur devant idéalement avoir l'impression de converser avec une personne parlant la même langue que lui.*<sup>25</sup>

Cet extrait illustre le jeu, la mise en scène orchestré par l'interprète pour « leurrer » les locuteurs quant à son existence. Presque transparent, l'interprète (en langue des signes) joue ces deux rôles (le locuteur entendant et le locuteur sourd) afin de disparaître.

---

<sup>24</sup> DUBOIS Anne, article d'après mémoire, Artiste... Interprète..., journal de l'AFILS n°72, décembre 2009, p.31

<sup>25</sup> DUBOIS Anne, article d'après mémoire, Artiste... Interprète..., journal de l'AFILS n°72, décembre 2009, p.34

### 2.3 L'interprète disparaît derrière «l'interprète»

De même, lorsqu'il se nomme, l'interprète utilise le terme « d'interprète », et non pas le « je », déjà utilisé dans l'interprétation pour désigner la personne qui s'exprime. Dans ce processus d'identification, il n'est qu'interprète des mots des autres, sans opinion propre et sans avis personnel, ne faisant pas partie de la discussion. Il n'existe plus en tant qu'individu, mais en tant qu'interprète. Francis Jeggli s'interroge aussi sur cette utilisation du « je » dans un article du journal de l'AFILS : *il (l'interprète) va essayer de rendre non seulement la pensée et le vouloir dire du locuteur original mais aussi son ton, ses émotions et pour pouvoir faire les anticipations nécessaires à toute interprétation simultanée, il essaiera presque, de façon plus ou moins consciente, de penser comme lui afin de deviner au plus juste les paroles qui vont être prononcées*<sup>26</sup>. Mais il va plus loin en avançant cette hypothèse : *l'incorporation : ce n'est plus l'interprète qui entre dans la peau d'un personnage, mais le personnage qui possède l'interprète. Il est en nous. (...) On s'aperçoit alors que l'anticipation marche à cent pour cent. On est tellement sur la « même longueur d'ondes » que c'est presque lui, en nous, qui pense le discours avant de le dire*<sup>27</sup>. Dans cette situation, l'interprète n'est plus. Il n'existe plus en tant que sujet pensant. Où est-il ? L'incorporation expose l'interprète à un oubli total de lui-même. A la fin de sa mission, il semble revenir de loin, se retrouve comme réincarnant son propre corps et ses pensées. Ce mécanisme met plusieurs secondes à se remettre en place. L'interprète peut même aller jusqu'à, inconsciemment, imiter la façon de signer de la personne sourde. En se dépersonnalisant, il disparaît aux yeux des locuteurs pour mieux intégrer son rôle.

---

<sup>26</sup> JEGGLI Francis, réflexion sur le métier d'interprète, Le jeu du « je », journal de l'AFILS n°32/33, février/avril 1998, p.15

<sup>27</sup> JEGGLI Francis, réflexion sur le métier d'interprète, Le jeu du « je », journal de l'AFILS n°32/33, février/avril 1998, p.16



## 2.4 Disparaître derrière un écran

Il nous a semblé aussi intéressant de nous interroger sur les nouvelles technologies : en effet, la visio-interprétation connaît actuellement un réel essor. L'interprète, via un centre relais téléphonique, n'est plus présent corporellement dans la pièce où a lieu la communication. Il est réellement physiquement absent. L'écran, intermédiaire entre les différents interlocuteurs, installe une certaine distanciation et devient un bouclier pour l'interprète. Le regard de la personne entendante n'existe plus : il n'en reste que la voix. Le regard de la personne sourde n'existe que par l'intermédiaire d'un écran. Sans ces regards directs, l'interprète n'est qu'un moyen technique de communication. On appuie sur un bouton pour le faire apparaître et disparaître.

## 2.5 Disparaître derrière la neutralité

La neutralité exige que l'interprète n'intervienne pas dans le discours. Il n'exprime pas son avis, si son ressenti, n'émet pas d'opinion, ni avant, ni après sa mission. Cette particularité du métier lui assure un certain confort : à chaque fois que des interlocuteurs le prennent à partie dans la discussion lui demandant par exemple ce qu'il en pense, il continue de traduire imperturbablement, ce qui entraîne bien souvent un abandon de la part de l'intervenant.

Je qualifie la neutralité de « confortable » car le nombre et la diversité des situations interprétées quotidiennement occasionnent une saturation au niveau du cerveau. L'interprète ne peut analyser chaque situation, il ne peut également pas tout mémoriser. Concentré sur la forme du discours, il n'en analyse pas le fond. Enfin, ces questions étant souvent posées pendant la pause ou après l'intervention, exprimer sa neutralité et les règles déontologiques qui relient sa profession, permet à l'interprète de fuir les questions et de se reposer réellement, mais lui permet aussi de ne pas exprimer son avis.

## 2.6 Disparaître derrière la fidélité

La fidélité lui impose de s'assurer en permanence de la pertinence d'un terme plutôt qu'un autre. Dans cette recherche d'être au plus près du discours, l'interprète « entre » littéralement dans le système de pensée de son interlocuteur. Afin d'être au plus près du sens, il « s'oublie » totalement et sa pensée propre n'existe plus (au moins le temps que dure sa mission). Toujours en référence à Daniel Gile<sup>28</sup> et sa théorie des trois efforts, la concentration que requiert l'interprétation ne permet pas un écart de pensée de quelques secondes, au risque de « perdre le fil » de la pensée et de ce fait l'interprétation.

Ces deux notions du code déontologique, la fidélité et la neutralité peuvent donc être des substituts à l'identité de l'interprète : il ne s'exprime pas, ne pense pas et ne donne pas son avis.

## 2.7 Se placer

Durant son interprétation, si les personnes changent de place, l'interprète suit le mouvement de la personne entendante et essaye d'être en permanence judicieusement placé au plus près de celle-ci, face à la personne sourde. La pièce de théâtre récemment mise en scène par Emmanuelle Laborit et Estelle Savasta, « Héritages »<sup>29</sup> illustre bien ce processus. L'interprète, Monique, essaye d'être toujours placée à côté de la personne entendante qui s'exprime, traverse la pièce en courant pour « attraper » une nouvelle conversation, continue de traduire accroupie des chuchotements, s'assoie lorsque les personnages s'assoient pour être à la même hauteur, ne mange pas à table car elle continue

---

<sup>28</sup> GILE Daniel, Regards sur la recherche en interprétation de conférence, Presse universitaire de Lille, Arras, 1995, p.93

<sup>29</sup> Héritages, pièce bilingue langue des signes française/français, International Visual Theatre, janvier 20011

de traduire pendant le repas. Elle est stratégiquement toujours au bon endroit pour traduire, un peu en retrait. On s'aperçoit au bout de quelques minutes qu'on l'a complètement oubliée. Elle est la voix « off ». A l'occasion d'échanges rapides entre les personnages placés face au public, elle disparaît complètement dans leur dos et court d'une personne à l'autre, soit en signant, soit en parlant. Ses mains sont les mains des entendants, sa voix est la voix des sourds. C'est une caricature de l'interprète en langue des signes qui illustre bien mes propos : un professionnel qui sait se placer et intervenir le plus discrètement possible afin que les interlocuteurs aient l'impression de communiquer sans aide.

## **2.8 Tenue vestimentaire**

Enfin, la tenue vestimentaire de l'interprète n'est pas non plus insignifiante. Il doit, par souci de neutralité, éviter les couleurs criardes et par souci de visibilité, éviter les rayures et les motifs. Il est donc bien souvent vêtu de couleurs unies et sobres telles que le noir, ne porte jamais de tenue extravagante, de maquillage à outrance, de tenue provocante. Il doit discrètement se fondre dans le décor mais avoir à tout moment la tenue appropriée à la situation d'interprétation. Ces vêtements neutres ne lui permettent pas non plus d'exprimer la moindre identité.

## CONCLUSION

D'un côté, on peut mettre en avant qu'interprète est un métier où paraître est inévitable et quotidien. Que ce soit en conférence ou en situation de liaison, ce métier oblige à une prise de parole et à être vu. Il est l'objet d'une attention particulière du fait de la méconnaissance de sa profession.

Seulement, il y a aussi l'autre côté de l'interprète qui, de par sa neutralité et sa fidélité, n'exprime pas ses opinions. Il n'est pas responsable des propos qu'il tient, il prend le rôle des interlocuteurs, il emploie le mot « interprète » pour se désigner, il se cache parfois derrière un écran, il se place toujours un peu en retrait pour ne pas être au devant des personnes, il s'habille le plus discrètement possible. Que de solutions efficaces pour paraître le moins possible. Je peux donc en déduire que le choix de ce métier puisse être confortable lorsque l'on a des appréhensions à s'exprimer en public. Décider d'être interprète ne serait donc pas anodin. Je peux même avancer que pour lutter contre le trac, la solution est peut-être de choisir le métier d'interprète !

Mais qu'en est-il de la personnalité des interprètes ? Cette profession aurait-elle à la longue des effets sur leur identité ? A force de s'oublier, on oublie peut-être d'exister ? N'est-il pas à craindre une perte identitaire ? Ces questions pourraient être à l'origine d'une nouvelle recherche. La question serait de savoir si les interprètes rencontrent des difficultés à exister, que ce soit lors de la pratique de leur métier, mais aussi en dehors, dans le cadre de leur vie privée.

## BIBLIOGRAPHIE

### Ouvrages

COLLECTIF, « **le pouvoir des signes, sourds et citoyens** », INJS de Paris, Paris, 1989, ouvrage réalisé à l'occasion de l'exposition « sourds et citoyens » à la Chapelle de la Sorbonne à Paris du 13 décembre 1989 au 22 janvier 1990 lors du bicentenaire de l'Institut National de jeunes Sourds de Paris.

COMPANYS Monica, « **Voyage dans le monde des sourds et des signes** », Langue des Signes Française, Editions Monica Companys, Angers, 2008

GILE Daniel, « **Regards sur la recherche en interprétation de conférence** », Presse universitaire de Lille, Arras, 1995

GUITENNY Pierre, « **Entre sourds et entendants, un mois avec un interprète en langue des signes** », Editions Monica Companys, Angers, 2009

LE CORRE Pascal, « **l'art du trac, guide pratique pour une meilleure maîtrise du trac** », éditions Van de Velde, Paris, 2006

## Articles

DUBOIS Anne (décembre 2009), « **Artiste... Interprète...** », Article d'après mémoire, in *journal de l'AFILS* n°72, pp 31-34

ENCREVE Florence (avril 2004), « **regards sur l'histoire de la linguistique de la langue des signes française, l'évolution de l'interprétation en Langue des Signes Française du milieu du XVIIIe siècle à nos jours** », in *Surdités*, revue internationale, n° 5-6, pp 133

JEGGLI Francis (février/avril 1998), « **le jeu du « je »** », Réflexion sur le métier d'interprète, in *journal de l'AFILS* n° 33/33, pp 15-16

## Autres documents et liens internet

(valides au 1<sup>er</sup> mai 2011)

« **L'œil et la main « interprètes : transparents mais pas trop** » », Emission diffusée le 17 mars 2007 sur France 5 – visible sur lien Internet : <http://france5.fr/oeil-et-main/archives/29192236-fr.php>

« **L'interprète LSF en images** », et « **l'interprète LSF en situation de conférence** » documents en format pdf téléchargeables sur le site de l'AFILS, Association Française des Interprètes en Langue des Signes, <http://www.afils.fr/index.php/medias>

« **héritages** », pièce de théâtre en 2 actes écrite par Bertrand LECLAIR et mise en scène par Emmanuelle Laborit et Estelle Savasta, présentée à IVT (International Visual Theatre) du 19 janvier au 27 février 2011.

« **Conseils aux étudiants, les aptitudes nécessaires, pourquoi suivre une formation** » article diffusé sur le site de l'AFILS (Association Française des Interprètes en langue des Signes, <http://www.afils.fr/index.php/conseils/68-conseils-aux-etudiants>

« **Présentation du métier, objectifs de la formation, conditions d'admission** » article diffusé sur le site de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3

[http://www.univ-paris3.fr/17818496/0/fiche\\_formation/&RH=1258217671096](http://www.univ-paris3.fr/17818496/0/fiche_formation/&RH=1258217671096)

« **Annuaire des interprètes en langue des signes** » site répertoriant les interprètes en langue des signes diplômés (vérifiés auprès des Universités)

[http://www.languedessignes.com/adi/FR/annuaire\\_des\\_interpretes\\_en\\_langue\\_des\\_signes\\_accueil//php](http://www.languedessignes.com/adi/FR/annuaire_des_interpretes_en_langue_des_signes_accueil//php)